ANNONCES

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES
HAUTE-SAVOIE : Ensemble du département
SAVOIE : Ensemble du département
Nous recevons vos annonces légales jusqu'au MERCREDI MATIN 10H
hebdodessavoie@wanadoo.fr

Avis d'enquête publique

Ville de Rumilly

Enquête publique relative à l'établissement de servitudes d'ancrage pour les matériels d'éclairage public de la rue Montpelaz.

Par arrêté municipal en date du 8 novembre 022 réceptionné le 9 novembre à la préfec- re de la Haute-Savoie, il sera procédé à une quête publique d'une durée de 15 jours, du **Novembre 2022 à 08h30 au 12 Décembre 22 à 12h00 inclus.**

Les pièces du dossier soumis à enquête pub- ue seront déposées à la Mairie de Rumilly tenues à disposition du public au Service banisme et Foncier pendant toute la durée de nquête aux horaires habituels d'ouverture du rvice : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et le ndredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Le dossier d'enquête publique sera égale- nt disponible sur le site Internet de la Ville : irie-rumilly74.fr

Le Commissaire-enquêteur, Monsieur rnard Lemaire, architecte urbaniste retraité, cevra le public à la Mairie de Rumilly au cours deux permanences :

- Le jeudi 1er décembre 2022 de 09h00 à h00
- Le lundi 12 décembre 2022 de 09h00 à h00

Les observations du public pourront e formulées sur le registre ouvert à cet et ou adressées par voie électronique à airage-public-montpelaz@mairie-rumilly74. ou par lettre à : Monsieur le Commissaire- quêteur - Enquête publique rue Montpelaz ace de l'Hôtel de Ville - BP 100 - 74152 MILLY cedex

Dans les 30 jours à compter de la fin de l'en- ête, le Commissaire-enquêteur transmettra Maire de Rumilly le dossier accompagné registre et des pièces annexées avec son pport sur lequel figureront ses conclusions tivées.

Le Maire
Christian Heison.

---

ar acte SSP du 18/11/2022, il a été **con- ué** une Société en Nom Collectif ayant les actéristiques suivantes :

énomination : NEO

bjet : La construction en sous-traitance de ements en vue de leur vente, en totalité ou fractions, à des tiers.

iège social : 46 avenue Gambetta 74000 NECY

apital : 2.000 euros représentés en intégral- par des apports en numéraire.

urée : 99 années

ssociés :

PRIAMS au capital de 10.000.000 € sise avenue Gambetta – 74000 ANNECY imma- ulée 488 462 730 RCS ANNECY

CITYSENS au capital de 49.500 € sise 46 nue Gambetta – 74000 ANNECY imma- ulée 534 346 846 RCS ANNECY

érant : PRIAMS (désignée ci-avant).

ession de parts : Les parts sociales ne vent être cédées entre associés ou à des sonnes étrangères à la société qu'avec le sentement de tous les associés.

mmatriculation au RCS d'ANNECY.

Avis de constitution

uivant acte reçu par Maître Ines LAGATTA, aire au sein de la SCP AYMONIER et ociés, à ANNECY, 5 rue Montaigne, le 11/2022, a été constituée une SOCIÉTÉ ESPONSABILITE LIMITEE ayant les car- éristiques suivantes :

ENOMINATION : E.L

ORME : une Société à Responsabilité tée régie par les présents statuts, les dis- tions L223-1.

EGE SOCIAL : SEVRIER (74320), 135 rnin des devins.

BJET : L'acquisition, l'administration et estion par bail, location ou autrement de

---

Cabinet PRIEUX
Société d'Avocats
88 avenue d'Aix-les-Bains
Seynod - 74600 ANNECY

AVENIR SERVICES HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 8 route de la Patiole
74350 ALLONZIER-LA-CAILLE
RCS THONON LES BAINS 789 709 581

L'associée unique a décidé en date du 15 novembre 2022, de transférer le siège social du 8 Route de la Patiole, 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE au 888 Route de la Caille, 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de THONON LES BAINS.

Pour avis,
La Gérance.

S.C.P Richard ETEOCLE,
Caroline ROISSARD
et Isabelle ARNOFFI ROCHER
Notaires associés
541 Avenue du Grésivaudan
73800 MONTMELIAN

Suivant acte reçu par Maître Richard ETEOCLE, notaire associé de la SCP ci-dessus nommée, CRPCEN 73015, le 23 novembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle, avec clause d'attribution intégrale de la communauté en pleine-propriété au survivant, entre :

Monsieur Xavier Jean Edouard DUFFOURD et Madame Dominique Jacqueline Louise PERILLIAT, demeurant ensemble à MONTMELIAN (73800) 27, avenue Girard Madoux, mariés à la mairie de LA ROCHETTE (73110) le 6 février 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, au siège de la SCP «Richard ETEOCLE, Caroline ROISSARD, Isabelle ARNOFFI ROCHER notaires associés», à MONTMELIAN (Savoie), 541, Avenue du Grésivaudan, où domicile est élu, dans les trois mois de la présente publication légale.

Pour insertion,
Le notaire.

X-ACTIONS - Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros. Siège social et Siège de liquidation : 150 Résidence Rive Reine 74320 SEVRIER. 840 792 162 RCS ANNECY - **AVIS DE DISSOLUTION** - Aux termes d'une décision en date du 24 novembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Bernard MILLAUD, demeurant 150 Résidence Rive Reine 74320 SEVRIER, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 150 Résidence Rive Reine 74320 SEVRIER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ANNECY, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Le Liquidateur.

HOLDING ENRICAU

Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 10 176 989,20 €
Siège social : 50 rue Jacques Balmat
ZAC du Grand Bois - 74130 Vougy
447 773 565 RCS ANNECY

D'un PV de l'AGE du 14/11/2022, il résulte que : le capital social a été réduit de 5 088 494,60 euros pour cause de pertes, par voie de réduction du nominal des actions qui a été ramené de 0,10 euro à 0,05 euro. Puis

---

Cabinet Laurent GRANDPRE
Société d'Avocats
40, montée de l'Observance
69009 LYON

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé du 21 novembre 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA SANTE PAR LES PLANTES ;

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S ;

Siège social : 35 place des Dromonts - 74110 MORZINE

Capital social : 2 000 € divisé en 2 000 actions entièrement libérées ;

Objet social : L'activité de bar, de restaurant, de pub, de traiteur, d'organisation de réunions, évènements et séminaires.

Président : Monsieur Kevin GRANIER demeurant 18 rue de l'aérodrome 74960 Annecy.

Directeur Général : Monsieur Wilfried BUREAU, demeurant 5 allée des Noisetiers - 69360 SEREZIN DU RHONE

Admission aux assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives, dès lors qu'elles ont été libérées des versements exigibles. Tout associé ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre associé ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat ;

Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix ;

Clause d'agrément : Les statuts prévoient une clause relative à l'agrément des cessionnaires d'actions. La collectivité des associés est compétente pour statuer sur les demandes d'agrément.

Immatriculation : au R.C.S. du greffe du Tribunal de commerce de Thonon-Les-Bains

Pour avis.

Insertion constitutive

Suivant acte sous seing privé en date du 24/11/2022 à LE GRAND BORNAND, il a été institué une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitées présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : SELARL DENTITUDE

SIEGE SOCIAL : 72 Route de Villavit - Résidence La Forclaz B - 74450 LE GRAND BORNAND

FORME : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limité

CAPITAL : 161 000,00 euros correspondant à 100 parts sociales correspondant à des apports en nature et en numéraire, entièrement libérées.

OBJET : La société a pour objet l'exercice de la profession de Chirurgien-Dentiste

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

AGREMENT : Toute cession est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée extraordinaire des actionnaires, sauf dispense prévue par la loi et les statuts.

ASSOCIÉS:
- Madame Mihaela-Simona PATRU, épouse NICOLESCU
- Monsieur SCHNEIDER Thomas

GERANCE : La Gérance est assurée par :
- Madame Mihaela-Simona PATRU, épouse NICOLESCU, demeurant 51 Impasse de Sitelles, 74450 SAINT JEAN DE SIXT
- Monsieur SCHNEIDER Thomas, demeurant Altitude 650 A - 2 Allée François Cochat, 74230 THONES

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY

La gérance.

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date à VALLANDRY du 16/11/2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de CHAMBERY 2, le 18/11/2022, dossier : 2022 00098869, réf. : 7304P02 2022 A 03802, la société PIT LANE (SARL au capital de 3.000 €, dont le siège est à LANDRY (73210) La Grande Ourse - Vallandry, immat. sous le n° 894 435 247 RCS CHAMBERY) a cédé à la société GHAFOR SNACK (SAS au capital de 1.000 €, dont le siège est à LANDRY (73210) La Grande Ourse - Vallandry, immat. sous le n° 920 867 512 RCS CHAMBERY) son fonds de commerce de restauration rapide, friterie, brasserie, pizzéria, crêperie, bar, salon de thé, glacier, traiteur, préparation de plats cuisinés à emporter, sandwicherie, point chaud, organisation d'animations de toutes natures, connu sous l'enseigne « Pit Lane », situé à LANDRY (73210) La Grande Ourse - Vallandry, moyennant le prix principal de 65.000 €, avec entrée en jouissance au 16/11/2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, dans les lieux d'exploitation du fonds cédé à LANDRY (73210) La Grande Ourse - Vallandry. La correspondance pourra être adressée à Maître Philippe BOCQUET, Avocat au Barreau d'ANNECY, Immeuble Axial, 30 route des Creusettes 74330 POISY.

Pour insertion, l'Acquéreur

Par acte SSP du 28/11/2022, il a été **constitué** une Société en Nom Collectif ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SNC RUE DE L'EGLISE

Objet : La construction en sous-traitance de logements en vue de leur vente, en totalité ou par fractions, à des tiers.

Siège social : 46 avenue Gambetta 74000 ANNECY

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLUI Grand Lac (ex-CALB)

Objet de l'enquête publique

Le Président de Grand Lac, Communauté d'agglomération informe le public que par arrêté n°54-2022 en date du 23 novembre 2022 a été prescrite l'enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Lac (territoire de l'ex-CALB -17 communes).

Le projet de modification n°1 doit permettre les évolutions suivantes des différentes pièces du PLUi :

1) Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Modifications d'OAP, création de nouvelles OAP sur des secteurs déjà identifiés en zone d'urbanisation, suppression d'OAP, création d'OAP thématiques...

2) Règlement écrit

Ajustements des règles, évolution des règles s'agissant notamment des destinations et sous-destinations, harmonisation de règles, suppression de règles, ajout de règles, traduction des enjeux de la transition énergétique, ajout de précisions relatives à la Loi Littoral, prise en compte du SCOT modifié approuvé, correction d'erreurs matérielles...

3) Règlement graphique

Évolutions en lien avec les modifications des OAP, évolutions de changements de destination des constructions existantes, évolution du repérage d'éléments patrimoniaux, évolution des emplacements réservés, identification d'éléments ponctuels, évolution des reculs ou alignements portés au règlement graphique au titre de l'article L. 151.18 du Code de l'urbanisme, évolutions de mise en cohérence avec la réalité des usages, avec des nouveaux projets ou des projets ayant évolués, avec des projets réalisés, évolutions de mise en forme, évolutions liées à des Périmètres d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG), évolutions concernant des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL), dont deux UTN, évolutions en lien avec la mise à jour de Servitudes d'Utilité Publique, évolutions destinées à encadrer la densification, création d'Espaces Boisés Classés, évolutions pour clarifier la prise en compte de la Loi Littoral...

4) Annexes

Corrections et mise à jour des annexes...

Le projet de modification a fait l'objet d'une évaluation environnementale. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale Auvergne-Rhône-Alpes a fait part de son avis sur cette évaluation environnementale le 18 novembre 2022.

Cet avis est joint au dossier d'enquête publique, ainsi que les avis déjà reçus des personnes publiques associées et des commissions saisies (CDPENAF et CDNPS).

Durée de l'enquête

Du 19 décembre 2022 à 8h00 au 27 janvier 2023 à 17h00 précises.

La commission d'enquête

Par ordonnance N° E22000169 /38 du 12 octobre 2022, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné les membres de la commission d'enquête comme suit :

- Présidente : **Madame Françoise LARROQUE**,
- Membres titulaires : **Monsieur Dominique MISCIOSCIA et Monsieur Bruno PERRIER**,

Consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public pour être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- **au siège de Grand Lac**, 1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains,
- dans les mairies des communes de **Bourdeau**, de **Le Bourget-du-Lac**, de **Brison-Saint-Innocent**, de **La Chapelle du Mont du Chat**, de **Drumettaz-Clarafond**, de **Grésy-sur-Aix**, de **Le Montcel**, de **Méry**, de **Mouxy**, d'**Ontex**, de **Pugny-Chatenod**, de **Saint-Offenge**, de **Tresserve**, de **Trévignin**, de **Viviers-du-Lac**, de **Voglans**, ainsi qu'**au service urbanisme de la ville d'Aix-les-Bains**.

Le dossier de modification n°1 de PLUi Grand Lac à consulter étant identique dans tous les lieux de consultation désignées ci-dessus, chaque personne intéressée pourra le consulter dans la commune de son choix ou au siège de Grand Lac (avec accès privilégié pour les personnes à mobilité réduite au siège de Grand Lac et au service Urbanisme de la Ville d'Aix-les-Bains - services techniques municipaux).

A cet effet, un poste informatique avec accès gratuit au site internet dédié est mis à la disposition du public à Grand Lac et dans les lieux cités ci-dessus.

Le dossier pourra également être consulté et téléchargé via le site internet dédié https://www.registre-numerique.fr/modification-1-plui-grand-lac ou le site de Grand Lac http://www.grand-lac.fr.

Recueil des observations et propositions

Les observations et les propositions du public portant sur le projet de modification n°1 du PLUi Grand Lac (ex-CALB) soumis à enquête publique peuvent-être, pendant la durée d'enquête :

- consignées dans les registres d'enquête papier mis à disposition du public avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux désignés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle ;
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Lac – Pour le projet de modification n°1 du PLUi Grand Lac (ex-Calb), Commission d'enquête – 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX-LES-BAINS cedex ;
- adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée modification-1-plui-grand-lac@mail.registre-numerique.fr **exclusivement du 19 décembre 2022 à 8h00 au 27 janvier 2023 à 17h00 précises** ;
- consignées dans le registre d'enquête dématérialisé accessible via le site internet dédié https://www.registre-numerique.fr/modification-1-plui-grand-lac **exclusivement du 19 décembre 2022 à 8h00 au 27 janvier 2023 à 17h00 précises**.

Le registre numérique

Le dépôt des pièces jointes à l'appui de ces observations et les propositions, seront effectués dans des formats de type «document final», tels que les formats «image» ou «PDF». Les pièces jointes ne devront pas dépasser 22 Giga-octets pour les mails et 10 Méga-octets pour celles déposées dans le registre d'enquête dématérialisé. Au-delà elles devront être adressées à la commission d'enquête par courrier.

Afin d'assurer une information complète du public, l'ensemble des observations et des propositions (papier et électroniques) sera tenu à disposition, dans les meilleurs délais, sur le site internet dédié https://www.registre-numerique.fr/modification-1-plui-grand-lac.

Accueil du public

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et horaires suivants :

Communauté d'agglomération Grand Lac : Vendredi 27 janvier 2023, 13h30 à 17h00.

Services techniques de la commune d'Aix-les-Bains - 1 500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains : Jeudi 29 décembre 2022, 10h00 à 12h00 ; Mercredi 11 janvier 2023, 13h30 à 15h30 ; Vendredi 27 janvier 2023, 10h00 à 12h00.

Commune de Bourdeau : Mardi 27 décembre 2022, 14h00 à 17h00.

Commune de Le Bourget-du-Lac : Samedi 07 janvier 2023, 09h00 à 12h00 ; Vendredi 20 janvier 2023, 13h30 à 17h00.

Commune de Brison-Saint-Innocent : Samedi 21 janvier 2023, 09h00 à 12h00.

Commune de La Chapelle du Mont du Chat : Jeudi 22 décembre 2022, 14h00 à 17h00.

Commune de Drumettaz-Clarafond : Jeudi 05 janvier 2023, 09h00 à 12h00.

Commune de Grésy-sur-Aix : Vendredi 30 décembre 2022, 15h00 à 19h00 ; Mardi 17 janvier 2023, 14h00 à 17h00.

Commune de Le Montcel : Mardi 17 janvier 2023, 08h30 à 11h30.

Commune de Méry : Lundi 23 janvier 2023, 15h45 à 18h45.

Commune de Mouxy : Lundi 09 janvier 2023, 15h00 à 18h00.

Commune d'Ontex : Jeudi 22 décembre 2022, 08h30 à 11h30.

Commune de Pugny-Chatenod : Lundi 09 janvier 2023, 16h30 à 19h00.

Commune de Saint-Offenge : Mardi 24 janvier 2023, 09h00 à 11h00.

Commune de Tresserve : Mercredi 28 décembre 2022, 16h00 à 19h00.

Commune de Trévignin : Jeudi 12 janvier 2023, 17h00 à 19h00.

Commune de Viviers-du-Lac : Jeudi 05 janvier 2023, 16h00 à 19h00.

Commune de Voglans : Lundi 02 janvier 2023, 16h00 à 19h00.

Clôture de l'enquête publique

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête publique, pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Grand Lac.

Au terme de l'enquête, le projet d'élaboration du PLUi Grand Lac (ex-CALB) pourra éventuellement être modifié, pour tenir compte des observations et propositions du public ainsi que du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, et sera soumis à délibération du Conseil communautaire de Grand Lac en vue de son approbation.

A l'issue de l'enquête publique et pendant un an, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, au siège de **Grand Lac**, dans les mairies des communes d'**Aix-les-Bains**, **Bourdeau**, de **Le Bourget-du-Lac**, de **Brison-Saint-Innocent**, de **La Chapelle du Mont du Chat**, de **Drumettaz-Clarafond**, de **Grésy-sur-Aix**, de **Le Montcel**, de **Méry**, de **Mouxy**, d'**Ontex**, de **Pugny-Chatenod**, de **Saint-Offenge**, de **Tresserve**, de **Trévignin**, de **Viviers-du-Lac**, de **Voglans**, ainsi qu'**au service urbanisme de la ville d'Aix-les-Bains** aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de Grand Lac http://www.grand-lac.fr

Informations complémentaires

Cet avis sera affiché au siège de Grand Lac et dans l'ensemble des communes précitées. Il fera l'objet d'une parution, minimum quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête publique dans deux journaux locaux (Dauphiné Libéré et Hebdo des Savoie).

Grand Lac est responsable juridiquement du projet de modification n°1 du PLUi Grand Lac (ex-CALB). Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, CS 20606, 73106 AIX-LES-BAINS cedex.

Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du service Urbanisme - Foncier de Grand Lac.

Toute personne peut, sur sa demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

BIOPIX

Société Civile au capital de 10 000 €
Siège social : 246 chemin du Crêt

SAS PIERRE CHESNEY IMMO